

Grande conférence | sur | L'Alcoolisme |
avec projections sur toile | par le | père Ladislas |
Franciscain | Dans l'Eglise de St-Vincent-de-
Paul | de Montréal | Sous la distinguée et haute
présidence de | sa Grandeur | Mgr Paul Brun-
chési | Archevêque de Montréal | Mardi prochain
le 12 Nov. [1907] | etc. Entrée gratuite. | Venez
en foule ! | Imp. H. F. Lauzon, 9 Champagne,
coin Poupert, [Montréal] | Feuille volante, grd
in-8 oblong, blanche au verso.

Oa "vint en foule", et ce fut un grand triomphe pour la tempérance. "Mes frères, déclara Mgr l'Archevêque dans le discours qu'il prononça, vous n'avez appris plus ce soir, touchant vos véritables intérêts, que dans toute une année aux vues animées."

La Société de tempérance de la Croix. Séminaire de Nicolet. Règlement. "Vu et approuvé, ce 17e jour de décembre 1907. † J. S. Hermann, évêque de Nicolet." Imp. H. G. Vaillant, Drummondville, Qué. [déc. 1907]. Tirage de 1000 exemplaires.

Même règlement. à peu de différence près, que celui du collège de Victoriaville. Il n'y a pas de contribution; le Protecteur de la Société est S. Raphaël. Mgr de Nicolet est le Patron, le Supérieur du Séminaire le Président et le Directeur des élèves le Directeur de la Société.

La Société de tempérance fut établie au Collège de Nicolet le dimanche 22 décembre 1907 par le Père Hugolin, o.f.m. M. le directeur des élèves présida la cérémonie magnifique de la remise des croix dans la chapelle du collège.

MM. les grands séminaristes tinrent à recevoir eux aussi la croix de tempérance, dans leur oratoire particulier. L'entrée des "300 nouveaux croisés" dans la société de tempérance a été racontée et appréciée par le vénérable Mgr Suzor dans l'Action Sociale du 15 janvier 1908, par le Semeur, no de février, et par la Semaine religieuse de Québec.

Conférence anti-alcoolique | à St-Ambroise